



Le 21/06/2018



Lycée Georges Clemenceau

31 avenue Georges
Clemenceau
34060 MONTPELLIER
Cedex 2
☎ 04 67 06 03 33

📠 04 67 92 84 19

ce.0340039h@ac-montpellier.fr

INSCRIPTION EN BTS AU LYCEE CLEMENCEAU 2018/2019

REFORME SECURITE SOCIALE / RENTREE 2018 :

La cotisation sécurité sociale étudiante est supprimée.

Les personnes inscrites en **BTS SONT EXONEREES** de la nouvelle contribution à la vie étudiante de 90€.

Les nouveaux étudiants restent sur le compte **sécurité sociale de leurs parents** : carte européenne - il n'y a plus de choix à faire pour une caisse étudiante (MEP /LMDE).

Les étudiants redoublants, ou de 2^{ème} année ou en réorientation, restent obligatoirement sur la **caisse (MEP OU LMDE) choisie en 2017/2018**. Pas de cotisation à verser !

Etudiants étrangers :

si union européenne : carte européenne

si hors union européenne : adhésion obligatoire au régime de sécurité sociale français) : s'adresser à la CPAM après obtention du régime étudiant (préfecture).

Attention à la couverture santé avant l'inscription dans l'établissement !

La Gestionnaire
M.O. Vaucelle